

# Point presse du Conseil d'Etat

---

28 novembre 2018

La version Internet fait foi

M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat  
Mme Anne Emery-Torracinta, vice-présidente du  
Conseil d'Etat  
M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat  
Mme Michèle Righetti, chancelière d'Etat

---

Département présidentiel – Chancellerie d'Etat

Service communication et information

Rue Henri-FAZY 2 • 1204 Genève

Tél. +41 (0) 22 327 90 90 • [communication-pre@etat.ge.ch](mailto:communication-pre@etat.ge.ch) • [www.ge.ch](http://www.ge.ch)

# Sommaire

---

<b>Genève internationale</b> .....	4
Promotion de l'égalité: M. Antonio Hodgers rejoint l'initiative International Gender Champion .....	4
Déjeuner en l'honneur du directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations .....	4
<b>Genève-Confédération</b> .....	5
Organisation du temps de travail: Genève défavorable à deux initiatives parlementaires .....	5
<b>Genève</b> .....	6
Rapport des experts indépendants sur les cas d'atteinte à l'intégrité sexuelle des élèves impliquant des collaborateurs du DIP .....	6
Notes de frais 2017-2018 des membres du Conseil d'Etat .....	6
Genève met un terme au développement de sa plateforme de vote électronique CHVote .....	7
Perception des impôts: taux d'intérêts pour 2019 .....	8
Abattage ou élagage d'arbres: les requêtes pourront être déposées en ligne .....	8
Modification du règlement sur les commissions officielles .....	8
Election complémentaire d'un membre du Conseil municipal de la commune de Puplinge .....	9
Changements de conseillères et conseillers municipaux en novembre 2018 .....	9
<b>Nominations</b> .....	10
Renouvellement des conseils d'administration et de fondation des institutions de droit public et des commissions officielles .....	10
<b>Agenda des invitations à la presse</b> .....	13

# Genève internationale

---

## **Promotion de l'égalité: M. Antonio Hodgers rejoint l'initiative International Gender Champion**

Le Conseil d'Etat a répondu favorablement à l'invitation de M. Michael Møller, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONU Genève), à participer au réseau de l'*International Gender Champion (IGC)* en désignant M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat.

Chaque membre de l'IGC s'engage en particulier à ne participer qu'à des panels mixtes hommes/femmes. Dans le cas où cette exigence ne pourrait être respectée par les entités organisatrices, par la présence d'au moins une femme dans le panel, différentes mesures peuvent être prises, comme par exemple laisser une chaise vide, ne prendre que des questions de femmes dans l'assemblée, ou faire intervenir une collaboratrice de l'Etat, avec une présence silencieuse de M. Hodgers à ses côtés. Cette mesure s'applique à la fonction de président ainsi qu'à celle de conseiller d'Etat chargé du département du territoire.

Par ailleurs, les membres de l'IGC prennent deux autres engagements individuels concernant la promotion de l'égalité au sein de leur organisation ou dans leur domaine de compétence. En l'espèce il s'agit, d'une part, de sensibiliser et former le personnel à la communication inclusive et, d'autre part, de mettre en œuvre un système de contrôle de l'égalité salariale des entreprises soumissionnaires aux marchés publics. Un rapport annuel est publié chaque année en novembre et rend compte des engagements de chaque membre du réseau.

L'IGC est une initiative de l'ONU Genève lancée en 2015, qui vise à créer un réseau de *leadership* international réunissant les décideurs et décideuses pour faire avancer l'égalité entre femmes et hommes dans leur sphère d'influence. En 2017, le réseau s'est étendu à New York, Vienne ainsi qu'à Nairobi et Bonn-Berlin. A l'heure actuelle, le réseau compte plus de 200 championnes et champions actifs, dont MM. Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, Michael Møller, directeur général de l'ONU à Genève, et Valentin Zellweger, ambassadeur de Suisse auprès des Nations Unies.

*Pour toute information complémentaire : M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, en contactant Mme Florence Noël, directrice du service communication et information, PRE, T. 079 343 16 54.*

---

## **Déjeuner en l'honneur du directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations**

Le Conseil d'Etat *in corpore* a reçu lors d'un déjeuner M. António Manuel de Carvalho Ferreira Vitorino, directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) depuis le 1er octobre dernier, à l'occasion de sa prise de fonction.

## **Organisation du temps de travail: Genève défavorable à deux initiatives parlementaires**

Répondant à une consultation de la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats, le Conseil d'Etat s'oppose aux initiatives parlementaires 16.414 Graber Konrad ("Introduire un régime de flexibilité partielle dans la loi sur le travail et maintenir des modèles de temps de travail éprouvés") et 16.423 Keller-Sutter ("Libérer le personnel dirigeant et les spécialistes de l'obligation de saisie du temps de travail"). Les deux avant-projets poursuivent, par des moyens différents, le même objectif de flexibilisation du temps de travail des cadres et des spécialistes en instituant à leur attention un régime d'annualisation, respectivement d'horaire basé sur la confiance.

Le gouvernement genevois estime que ces avant-projets présentent tous deux d'importants inconvénients juridiques et pratiques susceptibles d'entraîner une insécurité juridique ainsi que des difficultés d'application. Il constate par ailleurs que la loi sur le travail offre, dans sa teneur actuelle, une flexibilité suffisante en la matière, suite à de récentes modifications légales.

*Pour toute information complémentaire : Mme Christina Stoll, directrice générale de l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail, DES, T. 022 388 29 29.*

---

## Rapport des experts indépendants sur les cas d'atteinte à l'intégrité sexuelle des élèves impliquant des collaborateurs du DIP

En date du 21 mars dernier, le Conseil d'Etat a désigné deux experts indépendants pour conduire une analyse de la gestion de situations impliquant des collaborateurs ou des collaboratrices du DIP et portant sur l'intégrité sexuelle des élèves et/ou le harcèlement subis par ces derniers.

Cette analyse a porté sur la période durant laquelle M. Tariq Ramadan était collaborateur du DIP et sur la situation du collège De Saussure, ainsi que sur le traitement de situations survenues au sein du département ces trente dernières années. Dans ce cadre, les témoins et victimes qui l'ont souhaité ont pu se faire entendre par les experts.

Les travaux ont été menés par Mme Quynh Steiner Schmid, membre du Conseil supérieur de la magistrature genevois et ancienne juge du Tribunal administratif de première instance, et M. Michel Lachat, ancien président du Tribunal fribourgeois des mineurs. Une partie conséquente du rapport est consacrée au cas particulier de M. Tariq Ramadan. En outre, les experts soulignent le manque de rigueur, à l'époque, dans la gestion des affaires concernant l'atteinte à l'intégrité sexuelle des élèves par des enseignants.

De son côté, le Conseil d'Etat reconnaît que la protection des élèves n'a pas toujours été assurée par le passé, constatant par ailleurs que le climat de l'époque ne permettait pas aux élèves abusé-e-s de s'exprimer en toute confiance.

Le rapport se conclut par neuf recommandations. Un tableau de suivi a été mis en place, avec pour objectif leur mise en œuvre d'ici la rentrée 2019.

Ces recommandations vont dans le sens des travaux déjà entrepris par le département depuis le début de l'année: le renforcement de l'information et de la prévention, la mise en place d'une procédure de prise en charge des situations de maltraitance, l'ouverture d'une ligne Abus-Ecoute externe à l'institution assurée par le centre LAVI d'aide aux victimes, le travail sur une charte éthique des enseignant-e-s et du personnel encadrant, la possibilité pour les victimes d'être accompagnées dans le cadre d'une procédure administrative sont autant de mesures nouvelles.

[Le rapport est disponible ici.](#)

*Pour toute information complémentaire : M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint responsable de la communication, DIP, T. 022 546 69 68.*

---

## Notes de frais 2017-2018 des membres du Conseil d'Etat

Comme annoncé le [7 novembre dernier](#), le Conseil d'Etat communique ce jour la liste des frais effectifs de ses membres ainsi que de la chancellerie d'Etat pour les années 2017 et 2018.

Les résultats consolidés présentés ont été élaborés par chaque département. Ces résultats se réfèrent à l'année 2017 et à la période allant du 1er janvier au 31 mai 2018 pour la précédente législature et, pour

l'actuelle législature, à la période allant du 1er juin au 31 octobre 2018.

Les données sont consultables par les liens suivants:

- [Année 2017](#)
- [Année 2018 \(1er janvier au 31 mai\)](#)
- [Année 2018 \(1er juin au 31 octobre\)](#)

Voir également la [note récapitulative](#) sur les salaires, indemnités et frais de représentation du Conseil d'Etat et de la chancellerie.

*Pour toute information complémentaire : M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, en contactant Mme Florence Noël, directrice du service communication et information, PRE, T. 022 327 90 80 ou 079 343 16 54.*

---

## **Genève met un terme au développement de sa plateforme de vote électronique CHVote**

Le Conseil d'Etat a pris ce jour, avec regret, la décision d'interrompre le développement de sa plateforme de vote électronique CHVote, dont l'exploitation cessera au plus tard en février 2020. Cette décision fait suite à un point de situation effectué en ce début de législature, consécutivement à une réévaluation de la planification nécessaire pour terminer les développements de la plateforme dite de deuxième génération. En effet, cette prolongation, estimée à 17 mois, induirait des dépenses d'investissement complémentaires d'environ 2,6 millions de francs, qui s'ajoutent aux montants déjà engagés.

Depuis 2014, le canton de Genève a entrepris le développement d'une plateforme de deuxième génération, conforme aux exigences édictées par la Chancellerie fédérale en décembre 2013. Celles-ci prévoient la mise en œuvre des principes de vérifiabilité individuelle et de vérifiabilité universelle ainsi qu'un renforcement significatif des infrastructures du vote électronique et de l'organisation nécessaire à son exploitation - autant de mesures susceptibles d'améliorer la sécurité du canal de vote par Internet. Ces travaux ont été financés par [un crédit d'investissement de 4,74 millions de francs voté le 1er septembre 2016 par le Grand Conseil \(L11867\)](#) et par les budgets ordinaires de l'administration cantonale genevoise.

Considérant qu'il n'est pas dans la vocation d'un canton de développer, d'exploiter et de financer seul un système informatique d'une telle complexité et d'une telle envergure, le Conseil d'Etat a dès lors décidé de mettre fin à la fourniture de ce service au plus tard en février 2020.

Les six cantons partenaires de Genève (Argovie, Bâle-Ville jusqu'à fin 2018, Berne, Lucerne, Saint-Gall et Vaud) ainsi que la Chancellerie fédérale ont été pleinement informés de ces constats. D'entente avec les cantons utilisateurs, qui ont souligné la qualité de la prestation fournie par Genève, la plateforme CHVote sera exploitée au plus tard jusqu'en février 2020, tant pour les prochaines votations que pour les élections fédérales, sous réserve de l'accord du Conseil fédéral, sollicité pour une nouvelle autorisation.

De son côté, le Conseil d'Etat étudie toutes les options pour continuer à fournir, après février 2020, un service de vote électronique à sa population, en particulier aux résidents à l'étranger et aux personnes en situation de handicap. Il confirme par ailleurs son engagement à publier le code des programmes genevois en *open source*, qui pourra ainsi librement servir à la recherche académique, voire à toute entreprise ou personne qui souhaitera le reprendre à son compte.

Canton-pionnier, avec Neuchâtel et Zurich, Genève a lancé son projet de vote par internet en 2001, suite à une impulsion donnée par la Confédération au virage de l'an 2000. La plateforme de vote électronique genevoise est en service depuis 2003, date d'une opération réalisée dans la commune d'Anières. Depuis, la plateforme genevoise a été employée lors de plus de 150 scrutins, tous réalisés avec succès.

Le Conseil d'Etat tient à saluer l'engagement remarquable des collaborateurs de l'Etat et des chercheurs dans ce projet novateur de par ses caractéristiques scientifiques et techniques. Celui-ci a permis au canton de Genève de se distinguer dans le domaine du vote électronique en fournissant aux citoyens genevois et d'autres cantons un service entièrement en mains publiques pendant plus de quinze ans.

*Pour toute information complémentaire : M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de*

## **Perception des impôts: taux d'intérêts pour 2019**

Le Conseil d'Etat a fixé par voie réglementaire, pour 2019, le taux de l'escompte ainsi que les taux applicables aux différents intérêts prévus par la loi relative à la perception et aux garanties des impôts des personnes physiques et des personnes morales (LPGIP).

Le taux de l'escompte est fixé à 0,1%, comme l'année précédente. Le taux de l'intérêt en faveur du contribuable est inchangé à 0,1%, de même que le taux de l'intérêt en faveur de l'Etat, à 2,6%.

Pour mémoire, l'escompte est un rabais accordé aux contribuables qui paient la totalité de leurs acomptes avant l'échéance du premier d'entre eux. Quant à l'intérêt en faveur du contribuable, il est dû sur les acomptes payés d'avance. Il est également dû si les acomptes versés excèdent l'impôt fixé dans la facture d'acomptes. L'intérêt en faveur de l'Etat est perçu sur chaque acompte versé tardivement. Il est également perçu si les acomptes versés sont inférieurs à l'impôt fixé dans la facture d'acomptes.

*Pour toute information complémentaire : M. Philippe Dunant, secrétaire général adjoint, DF, T. 022 327 98 07.*

---

## **Abattage ou élagage d'arbres: les requêtes pourront être déposées en ligne**

Le Conseil d'Etat a adopté une modification du règlement sur la conservation de la végétation arborée (L 4 05.04) permettant notamment le traitement par voie numérique des requêtes en autorisation d'abattage ou d'élagage d'arbres.

Conformément à sa volonté de faciliter les démarches administratives, le canton donne ainsi la possibilité aux administrés de déposer en ligne leurs requêtes en lien avec les arbres, à l'instar de ce qui se fait pour les demandes d'autorisation de construire par procédure accélérée (APA).

Par ailleurs, les autorisations relatives à des arbres dits dangereux – par exemple menaçant les personnes ou les biens en raison d'un risque de chute ou vecteur d'une maladie ou d'un parasite de la végétation – sont dorénavant notifiées par le biais d'une publication dans la [Feuille d'avis officielle](#).

Enfin, de manière à s'adapter de manière plus souple aux évolutions climatiques, le délai d'intervention pour lutter contre les chenilles processionnaires sera précisé dans une directive édictée par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature.

*Pour toute information complémentaire : M. Patrik Fouvry, directeur du service du paysage et des forêts, direction générale de l'agriculture et de la nature, DT, T. 022 388 55 61.*

---

## **Modification du règlement sur les commissions officielles**

Le Conseil d'Etat a adopté une modification du règlement sur les commissions officielles (A 2 20.01).

Suite à une modification de la [loi fédérale sur les professions médicales universitaires \(LPMéd\)](#), trois commissions officielles cantonales peuvent être supprimées: médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire. Ces commissions évaluaient les diplômes non reconnus par le droit fédéral (hors Union européenne (UE)).

Or, la modification de la LPMéd porte sur l'obligation d'inscription dans le registre fédéral des professions médicales universitaires pour tous les professionnels, qu'ils soient titulaires d'un diplôme suisse, de l'UE ou hors UE, ainsi que sur l'évaluation de tous les diplômes par la commission fédérale MEBEKO.

Dès lors, les commissions cantonales qui évaluaient ces diplômes n'ont plus d'utilité et peuvent être supprimées.

*Pour toute information complémentaire : M. Adrien Bron, directeur général de la santé, DES, T. 022 546 50 26.*

---

## **Election complémentaire d'un membre du Conseil municipal de la commune de Puplinge**

Lors de sa [séance du 3 octobre dernier](#), le Conseil d'Etat a fixé la date du premier tour de l'élection complémentaire d'un conseiller municipal dans la commune de Puplinge au 10 février et le second tour au 3 mars 2019.

Une seule liste de candidature ayant la dénomination "Groupement Intérêts Communaux" a été déposée dans le délai prescrit au service des votations et élections, portant le nom de M. Etienne Schmelzer.

L'élection complémentaire devient dès lors tacite et le Conseil d'Etat a proclamé M. Etienne Schmelzer élu sans scrutin à la fonction de conseiller municipal de la commune de Puplinge.

*Pour toute information complémentaire : M. Patrick Ascheri, chef du service des votations et élections, chancellerie d'Etat, PRE, T. 022 546 52 01.*

---

## **Changements de conseillères et conseillers municipaux en novembre 2018**

Durant le mois de novembre, le service des votations et élections a procédé à sept remplacements de conseillères et de conseillers municipaux dans les communes suivantes:

- **Carouge:** Mme Suzana Barthassat est élue en remplacement de Mme Sophie Buchs, démissionnaire.
- **Ville de Genève:** M. Bernard Chevalier est élu en remplacement de M. Claude Jeanneret, démissionnaire.
- **Grand-Saconnex:** M. Christophe Wagner est élu en remplacement de M. Sylvain Tissot, démissionnaire.
- **Vernier:** M. Philippe Jud est élu en remplacement de M. Laurent Tschopp, démissionnaire.

Par ailleurs, en l'absence de "viennent-ensuite" sur la liste électorale, trois élections complémentaires par dépôt prioritaire conformément à l'article 164 de la [loi sur l'exercice des droits politiques](#) ont eu lieu dans les communes suivantes:

- **Anières:** Mme Jacqueline Curzon est élue sans scrutin sur la liste "PLR Les Libéraux-Radicaux" suite à la démission de M. Alexandre Soucas.
- **Chancy:** Mme Chloé Baillif Tusha est élue sans scrutin sur la liste "Ensemble Chancy Avance" suite à la démission de M. Olivier Oberson.
- **Chêne-Bourg:** Mme Renate Von Davier Brun est élue sans scrutin sur la liste "Les Socialistes" suite à la démission de Mme Monica Nasso.

*Pour toute information complémentaire : M. Patrick Ascheri, chef du service des votations et élections, chancellerie d'Etat, PRE, T. 022 546 52 01.*

# Nominations

## Renouvellement des conseils d'administration et de fondation des institutions de droit public et des commissions officielles

Conformément à la [loi sur l'organisation des institutions de droit public](#), le Conseil d'Etat renouvelé les membres des conseils d'administration ou de fondation de ces institutions pour la période du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2023.

### Conseil d'administration des Transports publics genevois (TPG)

- Membres désignés par le Conseil d'Etat : Mme Anne Hornung-Soukup (présidente), M. Silvio Bartolini, Mme Claudia Grassi, M. Denis Grobet, Mme Maja Lüscher, M. Guy Schrenzel\*, M. Philippe Serrano\*.
- Membres désignés par le Grand Conseil : Mme Céline Amaudruz, M. Javier Garcia\*, M. Oscar Francisco Gonzalez Garcia-Toro, M. Philippe Meyer, Mme Sonja Molinari, Mme Anne Penet, M. Thibault Schneeberger\*.
- Membre désigné par le Conseil administratif de la Ville de Genève: sera désigné ultérieurement.
- Membre désigné par l'Association des communes genevoises : M. Gilles Marti\*.
- Membre désigné par le Conseil d'Etat en qualité de représentant de la région frontalière française : M. Antoine Vielliard.
- Membres désignés par le personnel des TPG : M. Robert Badoud\*, M. Frank Cordier\*, M. Joao Faustino\*.

*\* Nouveau membre*

### Conseil d'administration de l'Aéroport international de Genève (AIG)

- Membres désignés par le Conseil d'Etat : Mme Corine Moinat Vité (présidente), M. Pierre Bernheim, M. Jean-Luc Favre\*, M. Jacques Jeannerat. Un membre sera désigné ultérieurement.
- Membres désignés par le Grand Conseil : M. Michel Fabre\*, M. Lulzim Jahiu\*, M. Yves Nidegger\*, M. Bertrand Reich\*, M. Patrick Schmied\*, M. Quentin Stauffer\*. Un membre sera désigné ultérieurement.
- Membre désigné en son sein par le Conseil administratif de la commune du Grand-Saconnex : M. Bertrand Favre.
- Membre désigné en son sein par le Conseil administratif de la commune de Meyrin : M. Jean-Marc Devaud.
- Membres désignés par le Conseil d'Etat sur proposition des chefs des départements de l'économie publique des cantons romands : Mme Karin Perraudin, M. David Pignolet.
- Membre désignée par le Conseil d'Etat sur proposition des présidents des Conseils généraux des départements français limitrophes : Mme Aurélie Charillon.
- Membres élus par le personnel de l'établissement : M. Olivier Hohl, M. Thierry Mellina-Bares, M. Nicolas Vuille.

*\* Nouveau membre*

### **Conseil d'administration de l'Hospice général (HG)**

- Membres désignés par le Conseil d'Etat : Mme Fabienne Fischer, Mme Béatrice Grange\*, Mme Anne Héritier Lachat\* (présidente). Un membre sera désigné ultérieurement.
- Membres désignés par le Grand Conseil : M. François Ambrosio\*, Mme Fabienne Bugnon\*, Mme Hélène Gache\*, M. Jeremy Gardiol\*, M. Blaise Geiger\*, Mme Julie Peradotto\*, Mme Lydia Schneider Hausser\*.
- Membres désignés par l'Association des communes genevoises : M. Alain Corthay\*, M. Laurent Jimaja\*.
- Membre représentant le personnel : sera nommé ultérieurement.

#### *\* Nouveau membre*

Le Conseil d'Etat tient à exprimer toute sa gratitude à M. Pierre-Martin Achard pour son engagement sans faille et l'implication constante et soutenue dont il a fait preuve en sa qualité de président du conseil d'administration de l'Hospice général. Il exprime également ses plus vifs remerciements à Mme Anne Héritier Lachat pour son intérêt et son engagement dans sa nouvelle fonction de présidente du conseil d'administration. Mme Héritier Lachat est titulaire du brevet d'avocat et d'un doctorat en droit. Les remerciements du Conseil d'Etat vont aussi à tous les membres nommés, ainsi qu'à ceux qui cessent leur fonction.

### **Conseil d'administration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)**

- Membre de par la loi : M. Michel Matter.
- Membres désignés par le Conseil d'Etat : M. Domenico Alborino, Mme Loly Bolay\*, M. François Canonica, M. Roger Mayou, M. Olivier Sandoz, M. Lucien Zanella\*.
- Membres désignés par le Grand Conseil : Mme Laurence Dematriz\*, M. Roger Deneys\*, Mme Cornelia Hummel Stricker\*, Mme Gabrielle Maulini, M. Alain-Dominique Mauris, Mme Odette Saez, M. Edric Speckert\*.
- Membres désignés par le personnel des HUG : Mme Sophie Grandi\*, Mme Sonia Pignat\*, M. Christian Van Delden.
- Membre désigné par le Conseil d'Etat sur proposition du département chargé de la santé du canton de Vaud : M. Pierre-François Leyvraz.
- Membre désigné par le Conseil d'Etat sur proposition des présidents des Conseils généraux des départements français limitrophes : M. Gérard Paoli.
- Membre avec voix consultative : M. Mauro Poggia.

#### *\* Nouveau membre*

Par ailleurs, M. François Canonica est renouvelé dans ses fonctions de président du conseil d'administration des HUG.

### **Conseil d'administration des Services industriels de Genève (SIG)**

- Membres élus par le Grand Conseil : M. Daniel Devaud, M. Roger Golay\*, M. Pierre Kunz, M. René Longet, Mme Alexandra Rys, M. Denis Wicht\*, M. Hugo Zbinden.
- Membres désignés par le Conseil d'Etat : M. Michel Balestra, M. Alberto Aliprandi\*, Mme Aline Isoz\*, Mme Sylvia Leuenberger\*.
- Membres désignés par le Conseil municipal de la Ville de Genève : M. Nicolas Aune\*, M. Pierre Gautier, M. Robert Pattaroni, M. Thierry Tanquerel\*.
- Membre désigné par le Conseil administratif de la Ville de Genève : sera désigné ultérieurement.
- Membres désignés par les Conseils municipaux des autres communes: Mme Ruth Bänziger\*, M. Patrick Malek-Asghar, M. Christophe Senglet\*.
- Membres désignés par le personnel des SIG : M. Frédéric Hiller, M. Daniel Sannicolo\*, Mme Christine Senti Mari Santa Cruz, M. Yves Warpelin.
- Membre représentante du Conseil d'Etat avec voix consultative: Mme Béatrice Stüchelberg Vijverberg\*.

#### *\* Nouveau membre*

Le Conseil d'Etat a en outre confirmé M. Michel Balestra en tant que président du conseil d'administration des SIG.

### **Conseil d'administration de l'institution de maintien, d'aide et de soins à domicile (imad)**

- Membres désignés par le Conseil d'Etat : M. Moreno Sella (président), Mme Marie-Laure Kaiser\*, Mme Sandrine Longet Di Pietro, M. Stéphane Miazza.
- Membres élus par le Grand Conseil : Mme Leyla Ahmari Taleghani\*, Mme Sabine De Clavière, Mme Marie-Thérèse Engelberts, Mme Corinne Khaouchi, Mme Eliane Michaud-Ansermet, Mme Gabriela Sonderegger\*, M. Serge Raemy\*.
- Membre désigné par l'Association des communes genevoises : M. Gilbert Vonlanthen.
- Membre désigné par l'Association des médecins du canton de Genève : M. Didier Châtelain.
- Membre élue par le personnel de l'institution : Mme Maria-Jesus Puras Robles\*.
- Représentant de la direction générale de la santé, avec voix consultative : M. Adrien Bron\*.

\* *Nouveau membre*

Enfin, conformément à la [loi sur les commissions officielles](#), le Conseil d'Etat a entrepris le renouvellement des commissions officielles pour la période allant du 1er décembre 2018 au 30 novembre 2023.

Les arrêtés sont publiés dans la [Feuille d'avis officielle](#).

Liste disponible sur Internet à l'adresse [cof.ge.ch](http://cof.ge.ch).

# Agenda des invitations à la presse

*Sous réserve de modifications*

<b>Date</b>	<b>Sujet</b>	<b>Lieu</b>	<b>Dpt</b>	<b>Contact</b>
29 novembre 8h-12h30	14e Journée du logement: "Habiter dans une tour"	Muséum d'histoire naturelle Route de Malagnou 1 1208 Genève	DT	Rafaèle Gross T. 076 313 01 25
29 novembre 15h35	40 ans de gouvernance transfrontalière de la nappe souterraine du Genevois	Services industriels de Genève Forum Louis Ducor 12, ch. du Château-Bloch 1219 Le Lignon	DT	Marceau Schroeter T. 078 603 68 78
30 novembre 18h00	Proclamation des lauréat-e-s du nouveau Grand prix Töppfer, des Prix Töppfer Genève, des Prix Töppfer de la jeune bande dessinée et vernissage de l'exposition "Recoins"	HEAD-Genève 7, av. de Châtelaine	DCS	Teresa Skibinska T. 022 327 93 18